

LIGNY-LE-RIBAULT

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

7

PLU approuvé le : 31/05/2013
PLU prescrit le : 13/09/2009
POS révisé le : 20/12/1999
POS approuvé le : 08/12/1988
PROCEDURE :

ECHELLE : 1/15000 eme

FEUILLE UNIQUE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Urbanisme et Aménagement

Les servitudes sont représentées de façon schématique.
Pour plus de précisions, se référer aux documents officiels
en se rapprochant des services gestionnaires.

LEGENDE

— PRINCIPAUX COURS D'EAU NON DOMANIAUX
éléments d'aménagement, classés A3-A4

▨ PROTECTION DES ARBRES DES MONUMENTS HISTORIQUES AC1

▨ PROTECTION AUX ARBRES DES CIMETIERES INT1

← LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE HT H

← CABLE DE TELECOMMUNICATION FTB

En de qui concerne :
- les équipements sportifs, voir fiche JS1
- les plans d'aménagement, voir fiche SCL
- les lignes électriques HT et BT, voir les plans EDF

